

Adresse du congrès de FO DGFIP des COTES D'ARMOR
Réuni le 17 juin 2011 à SAINT BRIEUC
A nos collègues des filières fiscale et gestion publique

En septembre octobre 2010, nous nous sommes battus ensemble pour le retrait de la réforme des retraites. Nous avons ensemble, dans le département, décidé de la grève jusqu'à satisfaction.

Nous avons été à deux doigts de gagner. Les cheminots, les raffineries, les ports et docks, les territoriaux de Marseille... étaient en grève et celle-ci ne demandait qu'à s'étendre.

Mais ce qui a manqué, c'est un appel national de toutes les organisations syndicales à la grève interprofessionnelle pour le retrait du plan WOERTH, comme le proposait FORCE OUVRIERE.

C'est la succession des journées d'action sans appel à la grève nationale, sans revendication précise qui a permis que la loi soit adoptée. C'est « l'intersyndicale permanente » dont FO ne fait pas partie, qui porte la responsabilité de cette stratégie de la défaite.

Pourtant les salariés continuent à refuser la politique de rigueur qui leur est imposée, par exemple :

- à **CARREFOUR** et dans nombre d'entreprises, la grève sur les salaires a été couronnée de succès.
- **Les personnels de la navigation fluviale et les inspecteurs du permis de conduire**, secteurs où FO est majoritaire, ont imposé par la grève l'abandon de la mise en œuvre de la RGPP

Dans tous ces conflits, FORCE OUVRIERE a joué un rôle déterminant.

Au nom de la « la réduction des déficits publics », le gouvernement maintient ses attaques :

- Il gèle nos salaires pour 2 ans et prévoit à nouveau 60 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires
- Il discute d'une loi généralisant le recrutement en CDI dans la Fonction Publique au lieu de recrutements de fonctionnaires titulaires

Le gouvernement s'en prend même au droit des syndicats à se constituer et à revendiquer librement.

La loi sur le dialogue social, découlant des accords de Bercy, prévoit que les syndicats devront obtenir un élu au moins dans les Comités Techniques pour avoir le droit de négocier et de décider de la grève.

Comme pour sa contre réforme des retraites, le gouvernement s'appuie sur la complicité des signataires des accords « de Bercy » (n'ont pas signé FO et CFTC).

Un « statut de l'élu » est même en discussion qui interdirait aux syndicats de désigner librement leurs responsables, ou de militer dans des confédérations ! **Les responsables syndicaux devraient être soumis au « dialogue social » c'est-à-dire à la mise en place des contre-réformes.**

Alors qu'en Egypte, en Tunisie, les salariés ont chassé les dictatures et construisent des organisations syndicales indépendantes du pouvoir, le gouvernement voudrait nous imposer de faire le chemin inverse !

FORCE OUVRIERE N'ACCEPTÉ PAS !

La preuve est faite que l'on peut imposer des reculs dès lors que l'action efficace est décidée sur des revendications claires, parfois avec d'autres syndicats lorsque c'est possible.

C'est cette orientation que vous propose FO DGFIP:

- *5% d'augmentation du point d'indice tout de suite ! 200€ pour compenser la perte de pouvoir d'achat ! L'indice minimal de la Fonction Publique à 120% du SMIC !*
- *STOP à la RGPP, aux suppressions d'emplois, à la fusion- liquidation...*
- *Titularisation sur des emplois de fonctionnaires de tous les non-titulaires.*
- *Défense de notre statut de fonctionnaire et des règles de gestion les plus favorables : deux mouvements de mutation par an pour toutes les catégories dès 2012 !.*

FO dénonce et s'oppose à la « règle d'or d'équilibre des finances publiques » et à la constitutionnalisation de l'interdiction des déficits conduisant à l'absence de négociation et au gel des rémunérations (point d'indice).

- **Le 20 octobre, vous élirez vos délégués aux CAP et au Comité Technique.**

Votez, faites voter pour FORCE OUVRIERE,

- qui défend vos revendications et organise l'action commune des salariés du public et du privé
- qui reste indépendante des gouvernements, des partis, des églises

REJOIGNEZ FO DGFIP